

48

Leschamps, Héd. A.  
599 St-Denis

# Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XXIII, No 2

Montréal, février 1917.

50 cts par an

## ALLIANCE NATIONALE

### CERCLE JOSÉPHINE No 452



D. Darveau, Organisateur.	Mlle A. Potvin, Sec.-Arch.	Mlle Y. Greffard, Introductrice	Mme J.-G. Moisan, Présidente.	Mme T. Déry, Vice-Prés.	Mlle M.-A. Rochon, Trésorière	Mlle A.-M. Therrien Comm.-Ord.
Jules Desrochers, Méd-Exam.		Rév. J. C. Deslauriers, Chaplain		Mme Jean Denis, Substitut		

## A TRAVERS LES CERCLES

## CERCLE FRONTENAC No 172.

Lundi, le huit janvier 1917 avait lieu les élections des officiers de ce cercle, pour 1917. A cette occasion les membres s'étaient rendus en grand nombre à cette importante assemblée à laquelle assistaient le Président général de la Société, M. F.-C. Laberge, et le Secrétaire général, M. Georges Monet.

Après les affaires de routine, à l'ordre du jour "Elections", M. Laberge prit le siège présidentiel et procéda à l'élection des officiers, laquelle élection, après contestation amicale, donna le résultat suivant:

Président.....M. Armand Lefrançois.  
Vice-Prés.....Léopold Lamarche.  
Sec.-Arch.....B. Mongeau.  
Trésorier.....Geo.-P. Viau.  
Comm.....Paul Gagnon.  
Intro.....Harold Humblebee.  
Sub.P.G., (suggéré)...Raoul Forest.  
Md.-Ex. (suggéré)...P.-A. Robichaud.

L'installation des officiers eut lieu immédiatement, le Secrétaire général agissant comme Commissaire-ordonnateur général. Après cette cérémonie, le Président du cercle ayant repris son siège invita M. Laberge à prendre la parole. Ce dernier, dans un magnifique discours très documenté, sut faire ressortir les nombreux avantages que l'Alliance Nationale offre à ses membres, étant donné la place extraordinaire qu'elle occupe comme institution financière et mutualiste de premier ordre. Il démontra sa supériorité incontestable et prouva, chiffres en main, les immenses services qu'elle a rendus à nos compatriotes depuis sa fondation et qu'elle est en mesure de leur rendre davantage dans l'avenir; il insista sur la manière sage avec laquelle se fait le placement de ses fonds, toujours dans le but de venir en aide aux entreprises des Canadiens-Français. Gardons, dit-il nos capitaux dans le pays, c'est le plus sûr moyen d'être forts et de pouvoir faire une concurrence efficace au capital étranger; puis il termina en donnant une foule de conseils pratiques aux membres de ce beau cercle.

Le chapelain, M. l'abbé A.-E. Marsan, fit ensuite un fort joli discours, remerciant le Président général de ses bonnes paroles et ne lui ménageant pas son admiration pour la manière dont il préside aux destinées de l'admirable Société qu'est l'Alliance Nationale à tous les points de vue. Il assura aux membres du cercle son appui dans toutes circonstances, et exprima le plaisir qu'il éprouve d'être le chapelain d'un si beau groupe.

Le Secrétaire général fit aussi quelques remarques aux membres de l'assemblée, faisant à grands traits l'historique de la Société, et profita de l'occasion pour féliciter le Président général de son avènement au poste de principal officier auquel il est arrivé par son mérite incontestable de citoyen intègre et de financier reconnu; il se dit fier de siéger avec un tel président, et exprime sa confiance absolue dans son jugement et sa probité. La Société, dit-il, ne peut faire autrement que de prendre une grande expansion sous sa présidence.

M. Armand Lefrançois, Président du cercle remercia chaleureusement ses confrères de l'avoir rélé pour la septième fois, et les assura que son dévouement aux intérêts du cercle ne se ralentira pas.

M. Geo.-P. Viau, le dévoué Trésorier, adressa aussi la parole dans le même sens, de même que

M. B. Mongeau, le Secrétaire-archiviste, M. Léopold Lamarche, Vice-Président, M. J.-Z. Forest et plusieurs autres.

La séance étant levée, la soirée se termina joyeusement dans une causerie amicale.

## CERCLE CREMAZIE No 171.

La magnifique salle de réunion de ce cercle, dans l'édifice de la banque des Marchands, du quartier Laurier, offert, mardi soir, le neuf janvier, un aspect inaccoutumé. En effet, la plupart des membres de ce beau cercle avaient répondu à l'invitation d'assister à cette assemblée à laquelle devaient avoir lieu l'élection et l'installation des officiers, pour 1917, sous la présidence du Secrétaire général de la Société M. Georges Monet.

Une belle réception fut faite à ce dernier, et le dévoué Président du cercle, M. Napoléon Royal, lui souhaita, au nom de tous ses confrères, la plus cordiale bienvenue et lui dit tout le plaisir que leur causait sa visite, tant en sa qualité d'officier de l'Exécutif que de membre du cercle.

Le Secrétaire général prenant le siège présidentiel, procéda aux élections qui donnèrent le résultat suivant:

Président.....M. Napoléon Royal.  
Vice-président.....M. F.-H. Barcelo.  
Secrétaire-archiviste...M. Adélar Gaudry.  
Trésorier.....M. J.-H. Girard, N.P.  
Commissaire.....M. A. Jolicœur.  
Introduit.....M. V. L. Racicot.  
Sub. du Prés. Gén.....M. J.-V. Drouin, (suggéré).  
Méd.-Exam.....M. Jos Rouleau (suggéré).

M. Monet, après l'installation officielle, assisté de M. Napoléon Royal comme Commissaire-ordonnateur général, invita le nouveau Président à prendre son siège. M. Royal, après avoir remercié ses confrères de l'avoir rélé dans sa charge, fit un magnifique discours au cours duquel il affirma, à maintes reprises, qu'il continuera à travailler de tout cœur, comme par le passé, pour augmenter l'effectif du cercle.

Il invita ensuite le Secrétaire général à prendre la parole. Ce dernier exprima aux membres de cette belle assemblée la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver au milieu d'eux, cela lui rappelle, dit-il, le passé agréable qu'il aime à évoquer, lorsqu'il travaillait de concert avec ses confrères pour faire du cercle Cremazie ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire l'un des plus beaux cercles de la Société. Ces luttes amicales qu'ils ont eu à soutenir durant maints concours où ils ont remporté tant de beaux succès lui ont laissé les plus beaux souvenirs de sa vie de mutualiste; il n'oublie jamais l'aide efficace que les membres et les officiers de ce cercle lui ont accordée lorsqu'il s'est agi de graver les degrés qui l'ont conduit à la haute direction de l'Alliance Nationale. C'est bien, dit-il, en s'intéressant au succès d'une telle Société qu'un jeune homme peut le mieux s'aguerir pour les luttes de la vie et se rendre le plus utile à ses compatriotes. Il fit un résumé des différentes phases de l'Alliance Nationale depuis sa fondation; parla des immenses services qu'elle a rendus à ses sociétaires et à leur famille, de l'accumulation considérable de son capital de réserve placé sur des garanties à toute épreuve, de l'avenir brillant de cette Société qui possède maintenant la réserve requise par les actuaires, et qui offre toutes les garanties désirables; puis termina en donnant des conseils pratiques aux membres du cercle, les invitant à se mettre à l'ouvrage sérieusement cette année, afin de donner une nouvelle poussée au cercle pour lui permettre

d'atteindre le sommet parmi les autres branches de l'Alliance Nationale.

MM. le notaire Girard, le Dr J. Rouleau, Adélar Gaudry, A. Drouin, F.-H. Barcelo, J.-L. Racicot, H. Blain et plusieurs autres adressèrent la parole protestant de leur dévouement aux intérêts de la Société et de leur cercle, et promettant d'apporter leur concours actif durant cette année pour augmenter le nombre des sociétaires.

L'enthousiasme général marqua la fin de cette belle assemblée qui laissera un bon souvenir dans l'esprit de ceux qui ont eu l'avantage d'y assister.

## CERCLE ST-LAMBERT No 121.

M. F.-C. Laberge, Président général et M. Georges Monet, Secrétaire général, s'étaient rendus, mercredi le dix janvier 1917, à la salle de réunions de ce cercle, pour présider à l'élection et à l'installation des officiers qui sont les suivants pour l'année 1917:

Président.....M. Majorique Martel.  
Vice-président.....M. Ernest Trudeau,  
Sec.-Arch.....M. Emile Gravel, N. P.  
Trésorier.....M. J.-A. Blanchard.  
Commissaire.....M. Alphonse Gravel.  
Introduit.....M. Alphonse Trudeau.  
Subs. P.G.....M. Alphonse Venne  
(suggéré).  
Md.-Ex.....M. Aurèle Chevrier  
(suggéré).

Tous les anciens officiers furent réélus dans leur charge respective ce qui démontre bien l'esprit d'union et de confraternité qui existe parmi les membres de ce cercle.

Après la cérémonie d'usage, M. Laberge fut appelé à prendre la parole et durant une bonne demi-heure ses auditeurs écoutèrent avec une religieuse attention le beau discours qu'il fit sur la mutualité en général et l'Alliance Nationale en particulier. Comme d'habitude, M. Laberge, malgré le sujet tout à fait sérieux et même un peu aride qu'il avait à traiter, sut intéresser l'assemblée par sa parole facile et sympathique et les arguments irrésistibles qu'il sait trouver pour convaincre. Il a certainement atteint son but sans aucun doute, si l'on en juge par les nombreuses approbations qui lui ont été données sous forme d'applaudissements.

Le Secrétaire général qui l'accompagnait dit aussi quelques mots aux confrères de St-Lambert, les incitant à se rendre aux bonnes suggestions qui venaient de leur être faites par le Président général, et faisant appel à leur zèle et à leur dévouement en faveur de la Société pour laquelle ils paraissent si bien disposés. Montrez, dit-il, d'une manière pratique que vous êtes des mutualistes prêchant par l'exemple et non seulement par des paroles, en faisant admettre durant cette année au moins un nouveau sociétaire chacun. C'est le meilleur moyen de prouver votre attachement à la Société et votre désir de la voir occuper la première place parmi les mutualités du pays.

Adressèrent aussi la parole MM. Majorique Martel, Alphonse Venne, J.-A. Blanchard, Emile Gravel, N.P., Ernest Trudeau, Dr Aurèle Chevrier, M. Alphonse Gravel, Alphonse Trudeau, M. Morin, M. Perras, M. Amiot, M. Grignon et plusieurs autres.

Les bonnes dispositions qui animent les membres de ce cercle nous autorisent à prédire qu'avant longtemps l'Alliance Nationale comptera à St-Lambert l'une de ses principales branches.

# CIRCULAIRE DU PRESIDENT GENERAL

Montréal, 22 janvier, 1917.

Aux membres de l'Alliance Nationale,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux de profiter du fait que nous avons récemment élargi le champ d'actions de notre Société, pour faire plus ample connaissance avec vous tous, et pour vous demander d'activer le recrutement dans les cercles ou les bureaux de perception dont vous faites partie.

En effet, Mesdames et Messieurs, nous avons eu la permission de faire des affaires dans la province de l'Ontario et dans les états du Maine et du New-Hampshire, et nos succès présents, dans ces nouveaux centres, nous font espérer beaucoup pour l'avenir de l'Alliance Nationale.

De plus, nous sommes en concours, et j'insisterais pour que les membres prouvent leur dévouement à la Société, en proposant d'ici au 31 mars prochain, autant d'aspirants que nous sommes en droit d'espérer.

J'ai le plaisir d'annoncer, en même temps, que pendant les derniers six mois de l'année 1916, le nombre d'applications dans la Société a été de 1861. C'est dire que nous progressons et qu'il se fait un travail important parmi nos sociétaires. Je voudrais, cependant, pouvoir démontrer à nos nouvelles organisations, ce que d'ailleurs nous leur avons dit, savoir: que nous traversons la période la plus active de notre vie mutualiste; et c'est pour cette raison que je viens, au nom de l'Exécutif et en mon nom personnel, vous inviter tous à travailler plus ferme, afin de prouver que nos promesses étaient réalisables.

Je demanderai principalement aux anciens membres qui peuvent le faire, d'enrôler qui un fils, qui un autre parent ou un ami, et je suis certain que tous vous serez fiers d'avoir travaillé à faire grandir l'Alliance Nationale qui est la plus belle société du genre en Amérique.

Les bienfaits de la mutualité sont connus, et il suffit d'en parler dans l'intimité pour se convaincre que le nombre des nôtres qui désirent s'assurer est considérable et que l'enrôlement est chose de plus en plus facile.

J'ai visité un certain nombre de cercles depuis que j'ai l'honneur d'être Président général, et partout le plus chaleureux accueil et les plus belles promesses m'ont été faites par les membres présents aux assemblées.

J'ai alors compris que les administrations qui nous avaient précédés avaient jeté dans le cœur de ces membres une semence féconde qui propage sans cesse l'idée mutualiste. C'est ainsi que j'ai pu constater que ceux d'entre vous qui avez été dévoués dans le passé voient constamment leur zèle cité comme modèle, et leur dévouement reconnu par tous. Vous avez été des patriotes sincères, et j'ose espérer que votre énergie ne se ralentira pas, mais au contraire, qu'elle augmentera et produira encore des fruits sous forme de nouveaux sociétaires.

Nous voulons que l'effectif de notre Société dépasse le chiffre de 26,000 membres dans le présent concours, et c'est pour cette raison que l'Exécutif donne tant d'encouragement à tous les cercles et aux membres qui veulent travailler.

Pratiquer l'économie en mettant ses épargnes dans une société de secours mutuels aussi forte que l'ALLIANCE NATIONALE, ne peut qu'améliorer le sort des nôtres et rendre plus prospère notre groupe français et catholique.

Je profite de cet entretien avec vous tous pour féliciter spécialement nos concœurs dans le travail qu'elles font et les beaux résultats qu'elles ont obtenus pendant l'année 1916. Je ne veux pas oublier non plus les hommes dévoués dont le zèle a tant fait pour augmenter le nombre des recrues dans nos différentes organisations.

Les organisateurs de la Société se sont multipliés pour assurer notre développement, mais leur nombre est nécessairement limité, et nous comptons sur le travail de tous les sociétaires pour atteindre le sommet auquel nous avons le droit d'espérer.

Je termine en souhaitant à tous les membres de l'Alliance Nationale longue vie de bonheur et de prospérité, et je compte que mon appel sera entendu et que nous obtiendrons les résultats attendus.

Croyez en la sollicitude et au dévouement de celui qui a l'honneur de se soucrire,  
Votre tout fraternellement,

Le Président général,

F.-C. LABERGE.

## AVIS.

Dans plusieurs lettres circulaires, l'Inspecteur en chef a attiré l'attention des officiers et des membres sur l'importance qu'il y a d'observer régulièrement les prescriptions des articles suivants des statuts, savoir: 190, 191, 191A, 196, 197, 198, 199, 310, 375, 150, 214 et 241.

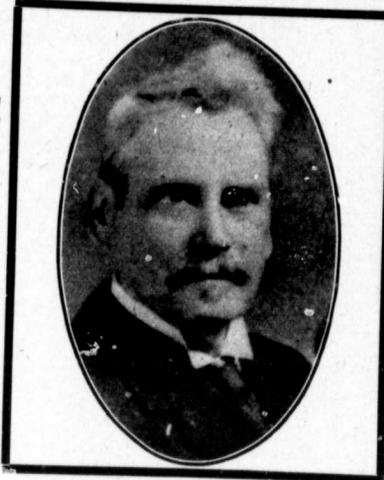
Les membres qui paient leurs contributions le mois commencé, sans acquitter l'indemnité des retardataires, sont frappés de suspension le premier jour du troisième mois, tout comme s'ils n'avaient acquitté aucune contribution, et les paiements effectués irrégulièrement sont des paie-

ments nuls et, en cas de décès ou de maladie, ces membres n'auraient droit qu'au remboursement des contributions payées illégalement au lieu de recevoir les bénéfices mentionnés dans les règlements.

Il importe donc que les règlements soient bien observés à ce point de vue pour éviter aux membres, à leurs bénéficiaires et à la Société, des ennuis de tous genres et peut-être des procès qui seraient encore plus préjudiciables aux bénéficiaires des membres qu'à la Société.

Les trésoriers de cercles ne sauraient plaider ignorance à ce sujet et ceux qui seront trouvés en défaut seront invariablement destitués.

## Les membres Fondateurs de la Société.



M. LOUIS-ZEPHIRIN MATHIEU,  
DU CERCLE MONT-ROYAL No 2  
décédé le 11 octobre 1916.

## HOMMAGE A TOUS LES HEROS SANS PANACHE

A tous les Médecins aux armées.  
Salut à vous, soldats d'un devoir sans panache,  
Sans éclat fulgurant, mais non pas sans grandeur!  
Salut à vous, héros qui luttiez sans relâche  
Et ne mesurez pas la grandeur de la tâche  
A ce qu'elle produit de gloire et de splendeur!  
Vous êtes les servants d'une cause très pure  
Qui ne veut pas qu'on tue et qu'on remette au sort  
Des batailles le soin de laver une injure,  
Derestaurer les droits, mais qui veut que l'on dure  
Et que la vie enfin triomphe de la mort!  
Votre cœur a vécu la cuirasse à sa taille!  
Mais il sait rester bon sous l'armure d'airain!  
Et quand le canon gronde et vomit la mitraille  
Et couche les blessés sur le sol qui s'éraïle,  
On vous voit avancer penchés vers le terrain.  
Agenouillés, très doux, près d'un être au front  
blême,  
Pour panser et clamer cette chair qui se tord!  
Qu'importe les obus! qu'importe la mort même!  
Vous apportez la vie, en cette heure suprême  
A ceux qui, dans leurs mains, devaient porter la  
mort!

Et plus d'un parmi vous, sainte et noble victime  
Que le devoir serrait en un lien trop étroit,  
Est tombé massacré par les armes du crime!  
Salut, nobles héros qui faites du sublime  
Dans l'ombre du Drapeau sans en avoir le droit!  
Salut, soldats sans gloire, et partant sans envie,  
Nobles héros, plus grands d'être plus ignorés!  
Vous qui marchez sans bruit sur la route suivie  
Avec le seul souci de protéger la vie!  
Salut, nobles héros des bataillons sacrés!  
Vous êtes grands parmi les glorieuses bandes!  
Aucun pur dévouement ne vous est étranger!  
Salut, âmes d'airain, grandes parmi les grandes,  
Dont le devoir très simple et digne des légendes  
Est de mourir parfois sans jamais vous venger!  
Lorsque le Temps viendra, de nos heures amères,  
Marquer le terme enfin; quand tout s'apaisera  
Dans la suite des jours, des gloires éphémères,  
Cesseront de briller! mais dans le cœur des mères  
Votre nom va rester: rien ne l'effacera.

5 février 1916.

EMILE de VILLIE.

# HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

Extrait du rapport de la Commission Royale  
de la tuberculose.

(Suite)

Une statistique antérieure, celle du Dr Lavarenne, consignée dans le rapport de la Commission de 1905, avait aussi prouvé ce parallélisme qui existe entre la consommation d'alcool et la mortalité tuberculeuse. Ainsi:

Litres d'alcool consommé par tête, et par an:	Décès par tuberculose par 10,000 habitants:
12.47.....	30 à 40
14.72.....	40 à 50
15.21.....	50 à 60
16.36.....	60 à 70
17.16.....	70 à 80
17.30.....	80 à 90

Le parallélisme est frappant.

Si nous passons en Angleterre, on y trouve une grande autorité, le Dr Newsholme, qui dit: "Que l'abus de l'alcool favorise l'apparition de la phthisie est un fait très évident et bien reconnu. L'alcoolisme, comme une fatigue excessive, surcharge la circulation d'une substance toxique, diminue la puissance phagocytaire des cellules blanches du sang, et rend l'individu plus sensible à toute infection, surtout à la tuberculose."

Aux Etats-Unis, voici ce que dit une autorité en matière de tuberculose, le Dr Flick, directeur du Philipps Institute: "Quant à l'influence de l'alcoolisme sur la tuberculose, nos statistiques nous démontrent très clairement qu'il est pernicieux. La mortalité parmi ceux dont l'histoire accuse de l'alcoolisme, est de 100 pour cent plus élevée que parmi ceux qui en sont indemnes; et la mortalité, parmi ceux qui accusent de l'alcoolisme dans la génération précédente est de 80 pour cent plus élevée que parmi ceux qui n'en accusent pas. Le pourcentage des malades qui s'améliorent est de 30 pour cent plus élevé que chez les alcooliques; et le pourcentage chez ceux qui nient l'alcoolisme dans la génération précédente est de 10 pour cent plus élevé que chez ceux qui l'admettent."

Chez nous l'influence néfaste de l'alcool se fait aussi sentir. En voici une preuve. Le Dr Paradis, de St-Thomas de Montmagny, rapportait au Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord, tenu à Trois-Rivières, en 1906, les observations qu'il a faites sur 107 familles de tuberculeux. Sur ces 107 familles, 87 étaient entachées de l'alcoolisme par leur chef ou par des descendants d'alcooliques; 35 de ces familles, appartenant à la classe aisée de l'industrie et du commerce, ont fourni depuis dix ans 67 tuberculeux; 32 autres familles pauvres d'ouvriers ont fourni dans le même laps de temps 102 consommateurs; 20 autres familles d'alcooliques de consommateurs, vivant par conséquent au grand air, ont fourni 27 victimes à la tuberculose. Des 186 victimes, 57 étaient des alcooliques avérés, 57 faisaient plus ou moins d'usage d'alcool, 27 étaient des alcooliques issus de pères ivrognes, les 43 autres ne buvaient pas d'alcool, mais étaient des descendants de pères et de grand-pères alcooliques."

Donc, la conclusion qui se dégage nettement de la concordance de toutes ces opinions et statistiques puisées dans tous les pays, c'est que l'alcoolisme est vraiment un pourvoyeur très important de la tuberculose.

## (1)—Le tabac.

Tout ce qui affaiblit l'organisme au-dessous d'une certaine limite est une cause prédisposante à la tuberculose; il ne reste qu'à rencontrer la graine, le germe morbide, pour réaliser les deux conditions nécessaires à l'évolution de la maladie, car un terrain affaibli est prêt à favoriser l'infection. Or, le tabac pour un très grand nombre de gens, surtout pour les enfants et adolescents, particulièrement s'ils sont écoliers, est une source d'affaiblissement de l'organisme en portant son action toxique sur le système nerveux régulateur de toutes les fonctions, et sur l'appareil digestif duquel dépend l'assimilation des aliments. Le tabac est l'alcool des enfants et des adolescents. Tous les professeurs sont unanimes à affirmer que sitôt qu'un écolier fume, il commence à pâlir, moins manger, moins bien digérer, moins bien dormir, à perdre l'attention et la mémoire.

(A suivre)

## LE RIRE, C'EST LA SANTE

Préjugés qu'il faut détruire.

La prochaine fois que vous verrez quelqu'un rire de bon cœur en voyant un dessin-humoristique, un incident comique dans un théâtre de vues animées, ou en entendant une farce, ne tombez pas dans la faute ordinaire de vous dire que cette personne devrait refrener l'excès de sa gaieté. Essayez plutôt de rire de bon cœur vous-même, si vous n'y êtes pas porté déjà.

Le préjugé qui existe contre ceux qui rient à tout propos, ne peut jamais être trop vivement combattu. C'est un préjugé qui n'a pas sa raison d'être. Il prive le peuple d'un agent inappréciable pour entretenir la santé physique et morale. L'accroissement des maladies nerveuses et mentales, si fréquentes depuis quelques années, doit certainement être dû à ce sot préjugé que l'on inculque aux enfants que le rire est déplacé.

Qu'arrive-t-il lorsqu'une personne rit de bon cœur?

D'abord, il survient immédiatement une sensation de repos physique et mental. Il est intéressant de constater que le fait de voir ou d'entendre la moindre chose qui provoque le rire met immédiatement notre esprit et notre corps dans un état particulier. Cet état a été différemment décrit: Il y a quelques années, un examinateur à l'Université de Clark demanda à un certain nombre de personnes ce qu'elles ressentaient au moment de rire. Une répondit qu'elle sentait toujours "une sensation de chatouillement à l'estomac." Une autre parle d'une sensation de gaieté qui monte de l'estomac." Une troisième sentait quelque chose "se glisser en elle et lui parcourir tout le corps". Une quatrième "devait lire sous peine d'éclater." Une cinquième sentait quelque chose "glisser de son estomac à sa bouche", et ainsi de suite.

Ces sensations cessaient aussitôt qu'elles avaient fini de rire. C'étaient, comme on dirait, des manifestations d'une énergie nerveuse qui voulait s'échapper. En d'autres termes, le rire est une soupape de sûreté naturelle qui permet d'apaiser la tension nerveuse.

Quand un homme rit, tout son organisme prend, on pourrait dire, une vacance. C'est pourquoi on ne doit pas craindre de rire et de rire souvent.

D'ailleurs, il y a dans le monde, tel qu'il est de nos jours, bien plus d'occasions d'être triste que d'être joyeux. Les conditions de la vie commerciales, cette course au succès qui nous

force à tendre démesurément notre esprit, sont des raisons suffisantes pour nous rendre tristes comme des crêpes funéraires.

Il n'est peut-être pas de bon ton de rire indolument; mais c'est hygiénique.

Chaque fois qu'une personne se met à rire—d'un bon rire qui n'est pas affecté—il se produit des changements dans ses organes et dans tout son corps. Un bon gros rire fait remuer vigoureusement le diaphragme de haut en bas, vide et aère les poumons, stimule le cœur par son action sur les viscères qui sont contenus dans le thorax et est un des meilleurs toniques pour activer la circulation dans la cavité abdominale, et, probablement aussi, sur les mécanismes nerveux qui s'y trouvent.

Voici pour l'action, au point de vue médical, du rire; au point de vue physique, il n'a pas une moindre importance.

Il stimule directement le système musculaire tout entier, imprimant un mouvement vigoureux et souple à tout le corps. En faisant bénéficier de ses bons effets les poumons et l'estomac il améliore la qualité de l'approvisionnement de sang qui doit nourrir le cerveau. Par conséquent, il nous rend plus apte à penser sainement.

De plus, des recherches scientifiques récentes ont établi définitivement que le rire, à moins qu'il ne soit trop prolongé, aide efficacement à la digestion, à l'assimilation des aliments et à l'élimination des déchets de la nourriture, active la circulation du sang et le fonctionnement des glandes sécrétaires, etc. Ceci veut dire une plus grande vigueur physique et un meilleur rendement dans les travaux quotidiens, intellectuels ou manuels.

Le rire est donc, au point de vue psychologique, comme au point de vue physiologique, bon pour tout le monde.

Arrêtons-nous ici un moment pour parler d'un problème des plus discutés: "L'attitude à prendre devant l'ardeur et la fréquence du rire chez les enfants".

Les enfants, à moins que leur exubérance ne soit réfrénée par le manque de sagesse de leurs parents, rient toujours plus que les adultes. Tout leur est sujet de s'esclaffer souvent pour des riens qui ne provoquent nullement le rire chez les grandes personnes.

Habituellement, on explique ce fait parce que les enfants n'ont pas encore leurs facultés de raisonnement tout à fait développées. Il se peut en effet que leur rire immodéré soit le résultat de ce que nous venons de dire, mais il ne faut pas perdre de vue que cela satisfait à un besoin naturel, car le rire, pour les raisons médicales et physiques que nous avons énoncées au cours de cet article, aide à leur croissance, au développement de leur intelligence en ce qu'il tient leur cerveau en parfait équilibre.

Donc, on doit encourager les enfants à rire au lieu de les en empêcher, comme c'est trop souvent ce qui se pratique de nos jours.

Plus tard, l'enfant n'aura pas ce besoin de rire et il pourra alors prendre le masque du sérieux; cela viendra toujours assez tôt. La vie se chargera bien elle-même de le rendre triste; mais en attendant laissez-le rire; c'est la santé.

La mélancolie est un mauvais signe et, pour ma part, je ne laisserais pas marier ma fille avec un homme triste, car je suis persuadé qu'un homme qui ne rit jamais est un malade.

Le fait de rire souvent n'est pas en lui-même d'une très grande valeur au point de vue intellectuel ou social; non, pas de grands mots, mais le rire est une soupape de sûreté qui aide à détendre les nerfs.

## DECISION IMPORTANTE DES TRIBUNAUX DE LA PROVINCE DE L'ONTARIO.

Nos lecteurs nous permettront de leur dire quelques mots de la cause Edith Marentette vs l'Union St-Joseph du Canada, qui s'est instruite en Cour Supérieure, à Sandwich, Ontario, le 1er décembre 1916. Le jugement rendu a été favorable à l'Union St-Joseph du Canada, qui cependant avait subi ce procès parce que la partie adverse refusait un compromis honorable. Car, il est contre la politique de la Société de chercher querelle à ses membres ou à leurs héritiers. Seulement, il se présente des circonstances où elle ne peut payer une réclamation sans faire acte d'injustice. Alors, avant de se laisser poursuivre, elle tente toujours un règlement à l'amiable avec les intéressés.

Voici, en résumé, ce qu'était l'affaire Marentette. Admis dans l'Union St-Joseph du Canada en 1905, Eugène Marentette, séminariste, est décédé le 11 août 1915, de tuberculose pulmonaire. Mais, il n'était pas en règle avec la société lors de son décès, puisque ses contributions d'avril, mai et juin n'avaient été payées que le 27 juin. C'est un parent qui s'était chargé, à titre de service, de payer les contributions d'Eugène Marentette entre les mains du receveur du Conseil local de Windsor; M. Marentette lui-même enseignait, dans un séminaire au Texas. Le receveur a accepté, de bonne foi, bien que cela fût contre les règlements, les contributions payées à la fin de juin, pour mois arriérés. Mais le bureau chef, sur constatation de cette irrégularité, a envoyé un avis réclamant production de la formule de réintégration dite No 39. Lorsque la mort d'Eugène Marentette est survenue, le 11 août, les formalités nécessaires à la réintégration n'avaient pas encore été remplies; mais l'argent des contributions, envoyé avec la remise mensuelle du Conseil de Windsor, était entre les mains de l'Exécutif.

Bénéficiaire de la police de son fils, Madame Edith Marentette a plaidé, en somme, que l'acceptation des cotisations par le receveur liait la Société au paiement de la police. L'Union St-Joseph du Canada était d'opinion qu'elle n'était pas responsable des receveurs lorsque ceux-ci outrepassaient leur mandat et agissaient contrairement à la constitution.

La cause se compliquait par le fait qu'à maintes reprises le receveur local avait, par le passé, accepté des contributions arriérées de plusieurs mois. Il a été même prouvé, par les dépositions des témoins, que ni le sociétaire Marentette, ni sa famille n'ont eu connaissance de la production d'une demande de réintégration et du refus de l'Exécutif d'y faire droit parce que incomplète. Au fait, la famille Marentette, qui tenait en vigueur la police d'Eugène Marentette, s'en reposait exclusivement sur une tierce personne, du soin de payer les cotisations. La cour n'a pas cru devoir condamner la Société au paiement de la police.

La morale de cette affaire, c'est, d'abord qu'un membre devrait toujours s'acquitter personnellement du paiement de ses contributions; ensuite qu'il se met dans son tort s'il fait ses paiements en retard.

Une société a une constitution qui régit ses opérations: il faut s'y conformer. Venir plaider ignorance ou bonne foi, quand on s'est mis en rupture de ban avec les clauses les plus essentielles d'une police, c'est piètre excuse.

## LE SAUT DE LA MORT.

C'était dans les tranchées de l'Aisne. Il y avait, dans une compagnie d'infanterie, un réserviste qui, dans la vie civile, remplissait le métier "d'excentrique", c'est-à-dire qu'il était une manière de clown, de ces clowns dont l'accent, les tours, les anecdotes, les mille inventions, la fantaisie sont bien parmi les choses les plus drôles que se puissent voir et entendre. Il n'avait abdiqué aucune de ses habitudes à la guerre. Il y avait même conservé cet accent anglais par quoi l'excentrique se distingue. Et dans les moments tragiques il lui arrivait, ajustant son fusil en excellent tireur, de faire des plaisanteries comme s'il était sur les planches.

Or, voici qu'un jour, la tranchée fut prise en biais par une mitrailleuse ennemie qu'on arrivait point à réparer. Il importait qu'on la découvrit. Mais pour ce faire, il était indispensable que quelqu'un quittât la tranchée et montât sur une petite maison tout proche, observatoire précieux mais dangereux.

L'officier expliqua la mission et demanda un homme pour l'accomplir.

Une voix retentit aussitôt:

—Moà!

C'était "l'excentrique". Ce fut tôt fait! en quelques instants, il était grimé sur le toit de la maison. Avec une jumelle, il inspectait les alentours. Il découvrit bientôt ce qu'il cherchait et, prenant son fusil, avec une sûreté d'œil et de main extraordinaire, il commença à tirer sur l'ennemi.

Mais on le lui rendait bien. Les balles venaient tout autour de lui abattre les tuiles de la maisonnette.

Le voyant en danger, l'officier et quelques hommes qui l'avaient suivi jusque dans la cour de l'habitation lui crièrent:

—Descendez de là... maintenant que nous savons où ils sont... Vous allez vous faire tuer!

Le brave Français se retourna, puis répondit:

—On va y aller.

Les balles sifflaient toujours. Et voilà que tout à coup on le vit tomber en avant sur le toit et en dégringoler la pente comme une boule...

Ce fut une douloureuse émotion. Mais il était déjà à terre les jambes croisées, un large sourire sur sa face.

—Allô! C'est le saut de la mort, disait-il à l'officier stupéfait.

Puis il ajoutait:

—Mon meilleur tour!

Et l'officier grognait entre ses dents:

—Imbécile... vous nous avez fait peur...

## LE FONDS PATRIOTIQUE

**fait de nouveau appel au public pour le soutien des familles de ceux qui, actuellement, se battent pour la défense des droits et de la liberté des Canadiens.**

**Les cercles qui ont l'intention de répondre à cet appel et de souscrire à cette oeuvre voudront bien le faire par l'intermédiaire du Trésorier général afin que toutes les souscriptions réunies, versées par l'Alliance Nationale au Fonds Patriotique, représentent une somme convenable.**

**Les trésoriers pourront inclure ces montants dans le rapport mensuel ou les transmettre directement au Trésorier général, 395 Ave Viger, Montréal.**

## LE ZOUAVE IMMORTEL.

Un prisonnier hessois, encore stupéfait, raconte que dans l'Argonne ses camarades de taupinières aperçoivent un matin, dressé sur le parapet de la tranchée française, un zouave qui, immobile, sans arme, paraît narguer témérairement l'ennemi. Les Allemands fusillent l'insolent, qui reçoit la décharge en plein corps et... ne bronche pas. Un bon tireur, un "tireur d'officiers", l'ajuste et lui envoie une balle au front. Le zouave n'en demeure pas moins impassible. Une seconde balle l'abat enfin; il s'éroule et disparaît comme une loque. Le lendemain, au réveil, il est là ainsi que la veille, debout sur le parapet; c'est bien le même; les Boches le fusillent avec acharnement, et on le voit, tout à coup, sous la pluie de projectiles, remuer les bras et les jambes comme un polichinelle articulé... C'était un grand pantin que nos poilus avaient fabriqué et dont ils tiraient les ficelles avec des rires d'enfants, qui là-bas, dans leurs trous, rendaient les Allemands pensifs.

## PARLONS MIEUX.

(Suite)

N.-B.—Extrait du "Dictionnaire de bon langage", (\$0.45 relié). Se procurer aussi: "En garde!" (\$0.25), "En français" (\$0.15), "1000 mots illustrés" (\$0.25), "Les mots par l'image" (\$0.25). Trois sous par volume pour port. Adresser: Abbé Blanchard, Presbytère St-Jacques, Montréal.

**BRAID.**—Galon, soutache, miret, passement, ganse, lacet, brandebourg, broderie.

**BRAID-er.**—Galonner, soutacher, passermenter.

**BRAILLAGE.**—Pas français, dites: jérémiades, gémissements, lamentation, plainte, litanie, vagissement (enfants, pleurnicherie, larmoiement).

**BRAILLARD.**—Pleurur, pleurard, pleureux, larmoyeur, pleurnicheur, saule pleureur, une sainte Madeleine (braillarde). V. brailler.

**BRAILLER.**—Signifie: parler, chanter, crier trop fort et mal à propos, et non pas: pleurer, gémir, se lamenter, vagir, pleurnicher, fondre en larmes, sangloter, larmoyer, pleurer comme une Madeleine.

**BRAIN.**—Avoir de la tête, de la cervelle, de l'intelligence et non avoir du brain. V. smart.

**BRAKE.**—Frein; air-brake, frein pneumatique; brakeman, freineur, serre-frein; brake-down: vieux cheval, rosse, cheval poussif; bréquer (to brake): freiner, appliquer les freins.

**BRANCARD.**—Talon, m. q. brancard des cartes (celles qui restent après la distribution aux joueurs). R; cage, fourrage, caisse, et non brancard de waguine (camion).

**BRANCHE.**—Succursale (d'un établissement) branchement (d'un tuyau), objet, matière (d'étude).

**BRANDY.**—Cognac; brandy-nose, trogne.

## PENSEE

Le Département d'Organisation a fait un beau travail de recrutement dans les mois de décembre et janvier. Les organisateurs ne seront pas inactifs en février. Faites aussi votre part dans le développement de notre Société.

NOUVEAUX CERCLES.

ST-ELEUTHERE No 449, établi à St-Eleuthère, (Kamouraska). Institué le 21 octobre 1916; organisé et installé par M. Avila Bourbonnière, Org. Officiers.—Chapelain, M. l'abbé David Chénard; Sub. P.G., M. Magloire Bonenfant; Prés., M. J.-Z. Caron; Vice-Prés., M. C.-E. Blier; S. A. & T., J.-A. Langlais, N.P.; Md.-Ex. M. Magloire Ouimet; Comm., M. Joachim Hunter; Introd., M. Magloire Ouimet, jr.

ST-FABIEN No 450, établi à St-Fabien de Panet, (Montmagny). Institué le 2 novembre 1916; organisé par M. Agésilas Kirouack, Org. et installé par M. Chs Duquette, I.C.—Officiers. Chapelain, M. l'abbé Gustave Cloutier, Sub. P. G., M. Pierre Doyon; Prés., M. J.-C. Tanguay; Vice-Prés., M. Léonidas Cadoret; S.-A. & T., M. Hervé Perreault; Md.-Ex., M. L.-J.-O. Corriveau; Comm., M. Art. Bilodeau; Introd., M. Emile Lafamme.

CHARLOTTE DE LANAUDIÈRE, No 451, établi à Joliette, P.Q. Institué le 2 novembre 1916; organisé par M. J.-C. Paquin, Org. et installé par M. F.-C. Laberge, Prés. gén.—Officiers: Chapelain, Mgr F.-X. Piette; Sub. P.G., Mme Ernest Hébert; Prés., Mme Théodore Carrier; Vice-Prés., Mme Aldéric Lafleur; S.-A. & T., Mme Léon Ducharme; Md.-Ex., M. J.-J. Marion; Comm., Mlle Bernadette Blouin; Introd., Mlle M.-A.-A. Robert.

JOSEPHINE, No 452, établi à St-Raymond (Portneuf). Institué le 10 novembre 1916; organisé par D. Darveau, Org. et installé par MM. F.-C. Laberge, Prés. gén. et Chs Duquette, I.C.—Officiers: Chapelain, M. l'abbé C. Des-

lauriers; Sub. P.G., Mme Jean Denis; Prés., Mme Jos.-G. Moisan; Vice-Prés., Mme Tancrede Déry; S.-A., Mlle Annette Potvin; Trés., Mlle Marie-Ange Rochon; Md. Ex., M. Jules Desrochers; Comm., Mlle A.-M. Therrien; Introd., Mlle Yvonne Greffard.

GUERTIN, No 453, établi à Nashua, (New-Hampshire) E.-U. Institué le 25 novembre 1916; organisé par M. Napoléon Brouillette, Org. et installé par M. Chs Duquette, I.C. Officiers: Sub. P.G., M. Joseph Rousseau; Prés., M. Zachée Pelletier; Vice-Prés., M. Albani Livernois; S.-A., Mme L. Marchand; Trés., M. Louis Guertin; Md.-Ex., M. J.-A. Charest; Comm., M. Ludger Souey; Introd., M. Alvarez Beaupré.

MARIE JAMET No 454, établi à Bellevere, (Beauharnois). Institué le 30 novembre 1916; organisé par Mme S.-C. Price, et installé par M. F.-C. Laberge, Prés. gén. et Chs Duquette, I.C.—Officiers: Chapelain, M. le curé Gauthier; Sub. P.G., Mme Étienne Lalumière; Prés., Mme H. Leduc; Vice-Prés., Mme J.-H. Benoit; S.-A., Mlle Marie-Ange Lebœuf; Trés., Mlle Clara Bellefeuille; Md.-Ex., M. A. Brossard; Comm., Mlle Rosaline Leroux; Introd., Mme Ls Latour.

EUGENIE DE GUERIN, No 455, établi à Ottawa (Carleton) Ontario. Institué le 23 décembre 1916; organisé par D.-Alfred Reny et installé par M. F.-C. Laberge, Prés. gén.—Officiers: Chapelain, M. l'abbé L.-N. Campeau; Sub. P.G., Mme Osias Sauvé; Prés., Mme Maurice Morrisset; Vice-Prés., Mlle Eugénie Bérubé; S.-A., Mlle Germaine Patry; Trés., Mlle Alexandrine Parizeau; Md.-Ex., J.-H. Legault et A. Chevrier; Comm. Mme Valmore Boudreault; Introd., Mme Nelson Gagnon.

CONSEIL GENERAL  
ETAT FINANCIER  
AU 31 DECEMBRE 1916.

Caisse d'Assurance-Vie Recettes.

Contributions, \$31,285.62—Int., \$18,325.00	\$ 49,610.62
Balance au 30 novbre 1916	2,276,867.46
	<b>\$2,326,478.08</b>

Débourssés.

Bénéficiaires de membres décédés \$14,400.00	\$ 14,400.00
Invalides, \$..... Pension 70 ans, \$2,150.00	2,150.00
Caisse Gén. (5%), \$..... Divers \$2.38	2.38
	<b>\$ 16,552.38</b>
Balance au 31 décembre 1916	2,309,925.70
	<b>\$2,326,478.08</b>

Caisse des Malades. Recettes.

Contributions, \$9,470.03. Intérêts, etc., \$6,223.00. R et Soldes, \$10.00	\$ 13,103.03
Balance au 30 novembre 1916	451,870.34
	<b>\$ 464,973.37</b>

Débourssés.

Indemnités, \$8,087.58. Remboursements, \$0.66	\$ 8,088.24
Caisse Gén. (5%), \$..... Divers, \$93.90	93.90
	<b>\$ 8,182.14</b>
Balance au 31 décembre 1916	456,791.23
	<b>\$ 464,973.37</b>

Caisse d'Épargne des Cercles. Recettes.

Dépôts, \$30.00. Intérêts, \$88.00	\$ 118.00
Balance au 30 novembre 1916	11,141.23
	<b>\$ 11,259.23</b>

Débourssés.

Cercles, \$109.89. Intérêts, \$214.68	\$ 324.57
Balance au 31 décembre 1916	10,934.66
	<b>\$ 11,259.23</b>

Caisse Générale Recettes.

Caisse d'As.-Vie et des malades, 5%	\$ 2,145.03
Rétribution, \$2,654.00. Drt. et Hon., \$572.50	3,256.50
Revue, \$65.00. Poutures, \$572.50	680.72
Intérêts, \$20.83. Dépôts RE Prêts, \$103.00	123.83
Assurance Officiers, \$33.80	33.80
Fonds de Secours, \$3.01. Frais addition, \$1.72	4.73
Divers, \$1,392.81; Sixième contrib., \$1,217.20	2,610.01
	<b>\$ 8,834.62</b>
Balance au 31 décembre 1916	8,834.62
	<b>\$ 8,834.62</b>

Débourssés.

Organisation, \$425.52. Mobilier, \$3.00	\$ 428.52
Fournitures, \$26.00. Revue, \$.....	26.00
Lumière, \$..... Poste, etc., \$.....	7.09
Salaire, \$7.09	7.09
Salaire Officiers, \$..... Employ., Bureau, \$.....	33.55
Divers (Bureau), \$.....	43.98
Frais Voy. Off., \$33.55. Session C.G., \$.....	43.98
Inspection, \$43.98. Enquêtes, \$.....	43.98
Ass. Gar. Off. Cl. et B.P., \$..... Remboursement, \$45.00	45.00
Divers, \$20.50; Salaires percepteurs B. P., \$1.70	22.20
	<b>\$ 606.64</b>
Balance au 30 novembre 1916	5,134.39
Balance au 31 décembre 1916	3,983.59
	<b>\$ 8,834.62</b>

Résumé.

Caisse d'Assurance-Vie	\$2,309,925.70
Caisse des Malades	456,791.23
Caisse Générale	3,093.59
Caisse d'Épargne	10,934.66
Surplus de remise	212.99
	<b>\$2,780,958.17</b>

Moins caisse générale.

	<b>\$2,780,958.17</b>
--	-----------------------

Placement des Fonds.

Fabriques	\$ 152,190.08
Municipalités Scolaires	57,079.80
Municipalités	185,130.00
Prêts Hypothécaires	2,113,881.23
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Épargne, Canadian Bank of Commerce	13,732.89
Immeuble	62,799.23
Prêts sur certificats	76,591.97
Emprunt de Guerre, Puissance du Canada	112,054.08
	<b>\$2,780,958.17</b>

Attesté à Montréal, 31 décembre 1916.  
Certifié correct. ALFRED ST-CYR, Trés.-Gén.

O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, {Vérificateurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION				D'AGES				Médicin Examinateur
		Age	Cercle	Date	Cert. Part.	Cont. payées	Date	Age	Cause	
2206	L. Z. Mathieu	41	Mont-Royal No 2	11-5-98	\$2000	\$719.04	12-10-16	64	Urémie	J. U. Lalonde
2207	Alph. Bélanger	27	Jac.-Cartier No 49	14-6-98	500	114.62	16-10-16	46	Syncope card.	J. B. Martin
2208	Max. Boisvert	22	St-Elizabeth							
2209	Jos. Dubuc	47	No 19	29-10-93	1000	203.10	8-11-16	65	Lésions card.	C. Desrosiers
2210	Donat Sauvé	21	St-Edouard No 126	9-4-98	1000	422.20	23-11-16	65	Pneumonie	T. Demers
2211	Joseph Séguin	24	Hochelaga No 24	30-6-03	500	77.42	30-11-16	38	Accident	H. Campeau
2212	Joseph Proulx	39	Delormier No 112	31-7-01	1000	227.88	1-12-16	54	Hypertrophie du cœur	J. Brien
2213	L'abbé J.T. Savaria	48	Jac.-Cartier No 49	27-6-05	500	157.20	1-12-16	60	Pneumonie	L. A. Lacombe
2214	Méd Henri Douville	29	St-Marc No 308	7-4-13	1000	53.80	2-12-16	32	Sépticémie aigue	J. E. Voisard
2215	Joseph Weaner	20	Trifluvion No 124	7-5-07	1000	126.50	8-12-16	30	Insuf. mitrale	W. N. Godin
2216	Joseph Malo	44	Bellefleur No 144	24-11-99	1000	332.66	9-12-16	61	Tuberculose pulm.	E. Brunelle
2217	Wm. Marchand	52	St-Martin No 45	4-7-94	1000	607.76	10-12-16	74	Néphrite	T. Demers
2218	Joseph Prevost	49	Sagard No 48	28-7-94	1000	308.85	11-12-16	60	Hypert. du cœur	J. Brien
2219	Albéric Bélanger	38	St-Vincent No 42	22-12-03	500	175.20	13-12-16	62	Pneumonie	P. Leflès
2220	L. N. Riendeau	33	St-Charles No 10	12-3-06	500	29.15	14-12-16	44	Diabète	J. W. Colletterte

ANNUE AUX VIEILLARDS (70 ans)

CERTIFICAT DE PARTICIPATION

NOM	ADMISSION				ANNUITE			
	Cercle	Age	Date	Cert. Part.	Cont. Payées.	Age	Mont. payé	Echéance.
On. Ricard	Sacré-Cœur No 6	47	41-11-94	\$2000	\$1033.64	70	\$200	25-11-16
Etienne Chartier	Larocq No 25	48	21-4-95	1000	554.80	70	700	25-11-16
Antoine Blondeau	Lachenaye No 166	52	16-3-99	1000	637.96	70	700	24-10-16
Adolphe Groulx	St-Pierre No 8	47	27-3-94	1000	531.38	70	100	22-11-16
Joseph Filion	St-Charles No 10	52	8-5-01	500	284.36	70	350	12-11-16
Zénon Lafrance	Soulanges No 60	53	23-2-90	1000	693.48	70	700	8-12-16
Wm. Coleman	Beauport No 97	49	20-8-96	1000	675.20	70	100	5-12-16
C. Legault di Deslauriers	St-Anne de Bellevue No 7	47	30-6-94	1000	529.32	70	100	16-12-16
J. P. Lavigne	Argenteuil No 84	53	8-7-95	1000	602.82	75	600	21-12-16
P. Monpetit	Beauharnois No 3	51	1-6-94	500	290.82	74	250	9-12-16
Ant. Lafrance	Laval No 21	54	27-11-98	1000	597.30	73	400	13-12-16
Romain Trudeau	St-Henri No 12	49	4-12-94	500	269.50	72	150	2-12-16
Onésime Guy	Richelieu No 102	52	22-6-98	500	302.94	72	150	28-12-16
L. E. Beauchamp	Chicoutimi No 140	54	4-8-99	1000	607.20	72	300	28-12-16
Mgr F. X. Gosselin	Lévis No 109	51	6-10-96	500	285.58	72	150	16-12-16
Léon Béliveau	Montcalm No 31	48	20-2-94	1000	543.20	71	200	3-12-16



